

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 12 février 2024**

L'an deux mille vingt quatre , le douze février , à dix huit heures trente , le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 6 février 2024 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Membres en exercice : 27

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- SAENEN Romuald -TAIRA Marylène - LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed - FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon – Adjoints

Messieurs et Mesdames SENEZ Jean-Pierre – PLANCKE Dorothee - LAMBERT Gaston - KAPOUN Jean-Jacques - PILNIAK Alain - KHELIFA Armelle - CANIVET Bertrand – BLANCHARD Perrine - DELCAMBRE Chantal -

Absents ayant donné procuration

Monsieur DEFAUQUET Gérald à Madame FERMEN Claudine

Madame MARTIN Nuccia à Monsieur LAMBERT Gaston

Madame WILLERVAL Aurore à Monsieur CANIVET Bertrand

Monsieur EZAHOUID Mohamed à Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed

Absents :

Messieurs MORAWIEC Laurent – DEVRED Sylvain – GOLA Eric

Mesdames DUCATILLION Béatrice – LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed

CESSION A LA SIA – rue Jules MOUSSERON

A la suite d'une opération de division parcellaire dans le cadre de la mise en vente de logements HLM sis à GUESNAIN 148 et 156 rue Jules Mousseron par SIA HABITAT, le Cabinet de géomètres CARON – BRIFFAUT à CAMBRAI a mis en évidence une nouvelle problématique foncière avec empiètement sur le domaine public : parties de bâtis et de jardins que la SIA propose d'acquérir auprès de la commune.

Il s'agit des parcelles :

A 4165 p1 pour 7 m2 – 148 rue Jules Mousseron – porche.

A 4165 p2 pour 7 m2 – 156 rue Jules Mousseron – Porche.

Le plan a été communiqué à chacun des membres du Conseil Municipal.

Selon l'avis des Domaines en date du 6 février 2024 , les parcelles ont été évaluées à 1 €.

Elle propose de bien vouloir l'autoriser :

- A céder les parcelles A 4165 p1 pour 7 m2 – 148 rue Jules Mousseron – Terrain avec porche et A 4165 p2 pour 7 m2 – 156 rue Jules Mousseron – Porche et allée pour 1 €.

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

ID : 059-215902768-20240212-DEL120220248-DE

- à procéder à l'ensemble des régularisations susmentionnées et à intervenir à la signature des actes de vente qui seront à la charge de SIA habitat.

Le Conseil Municipal,
Vu l'exposé de Madame le Maire,
Vu le plan communiqué,
Vu l'estimation des Domaines,
A l'unanimité,

Autorise Madame le Maire :

- A céder les parcelles A 4165 p1 pour 7 m2 – 148 rue Jules Mousseron – Terrain avec porche et A 4165 p2 pour 7 m2 – 156 rue Jules Mousseron – Porche et allée pour 1 €.
- à procéder à l'ensemble des régularisations susmentionnées et à intervenir à la signature des actes de vente qui seront à la charge de SIA habitat.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Maryline LUCAS

Le Secrétaire de séance,

Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM', written in a cursive style.